



**Quatrième Réunion Statutaire des Commissions  
Questions Humanitaire et Sociales  
&  
Genre Enfants et Personnes vulnérables**

**Le 2 avril 2022**

**Note conceptuelle**

Kinshasa,  
Avril 2022

## 1. Contexte et Justifications

Guidés par le Pacte de Sécurité, de Stabilité et de Développement dans la Région des Grands Lacs, signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, en République du Kenya, et entré en vigueur le 21 juin 2008, les Présidents des Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, mandatés par leurs Parlements respectifs ont affirmé que les Parlements démocratiquement élus pouvaient jouer un rôle majeur et apporter une contribution significative dans la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la compréhension mutuelle et de l'amitié entre les peuples africains, ainsi que de la solidarité, de la fraternité et du bon voisinage entre les Etats de la Région des Grands Lacs.

C'est dans ce cadre que le FP-CIRGL a été créé le 4 décembre 2008 à Kigali, en République du Rwanda, dans le seul but de promouvoir, maintenir et renforcer la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, comme l'ont exprimé les chefs d'État et de gouvernement dans le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

Par conséquent, le rôle principal du FP-CIRGL est d'apporter une contribution parlementaire significative en mettant en place des mécanismes pour une meilleure mise en œuvre du pacte, des protocoles et des programmes d'actions décrits dans le Pacte.

## 2. COVID-19 Update

Depuis la troisième réunion statutaire conjointe qui s'est tenue virtuellement en novembre 2020, le nombre de cas confirmés et de décès liés au COVID-19 a malheureusement continué à augmenter avec le début des différentes vagues dans la région des Grands Lacs. Dans un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'organisation a demandé de rester vigilant même si le continent a connu quatre vagues de la pandémie. Le 15 février 2022, l'OMS a indiqué que les cas confirmés de COVID-19 s'élevaient à plus de 1 291 917 et que, malheureusement, plus de 23 072 décès avaient été enregistrés. <https://covid19.who.int/table>.

Les systèmes de santé des États membres ont été mis à rude épreuve et nous voyons de plus en plus de régimes et de soins à domicile. L'approvisionnement en oxygène a continué de poser problème, de nombreuses institutions publiques et privées étant à court d'oxygène. Des efforts ont été déployés pour que les fabricants s'impliquent dans la fourniture d'oxygène. En conséquence, les pays ont instauré des mesures de confinement ainsi que des protocoles stricts.

Toutefois, sur une note positive, l'augmentation de l'utilisation des vaccins, associée au respect des protocoles, a permis de contenir le virus et de nombreuses économies sont désormais ouvertes.

### **3. Objectif principal**

L'objectif principal de la réunion est de réexaminer les résolutions présentées à l'Assemblée plénière par les deux commissions afin de savoir l'état d'avancement de leur mise en œuvre dans les États membres. En outre, la réunion poursuivra la discussion sur l'impact social de la pandémie de Covid-19 en partageant les expériences, les défis et les meilleures pratiques dans la gestion de la pandémie.

#### **3.1. Objectifs spécifiques**

- Récapitulation et examen des réunions précédentes et des résolutions produites et examinées par les deux commissions depuis leur création ;
- Examen et adoption du projet de rapport de la troisième réunion statutaire conjointe des deux commissions ;
- Présentation des mises à jour sur la pandémie de COVID-19 dans les États membres de la CIRGL en partageant les expériences ;
- Discussion du projet de résolution actualisé sur "l'impact social du COVID-19".
- Examen et adoption des mécanismes proposés pour la mise en œuvre effective des résolutions adoptées par le FP-CIRGL dans les États membres de la CIRGL.

En ce qui concerne l'examen des réunions et des résolutions antérieures, il sera demandé à chaque Parlement-Membre de partager l'expérience de son pays dans de la mise en œuvre des résolutions, les défis rencontrés et de suggérer des mécanismes qui peuvent être utilisés si aucun progrès n'a été réalisé. Il est également prévu qu'ils fassent le point sur la situation sur la pandémie de COVID-19 dans leurs pays respectifs en partageant les expériences, les défis et les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pandémie.

### **4. Résultats attendus**

- Adoption du rapport de la troisième réunion statutaire conjointe des commissions ;
- Une mise à jour sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions adoptées sur les questions discutées par les deux commissions sera faite avec des mises à jour des États membres sur la mise en œuvre, les défis rencontrés et les mécanismes d'atténuation ;
- Partage d'expériences des mises à jour sur l'impact social de la pandémie de COVID-19 dans les États membres de la CIRGL ;
- Le projet de résolution actualisé sur l'impact social de la COVID-19 sera examiné et présenté à l'Assemblée plénière pour adoption.
- Examen et adoption des mécanismes proposés pour la mise en œuvre effective par les États membres de la CIRGL des résolutions adoptées par le FP-CIRGL adoptés.

## **5. Lieu et Participation**

La réunion est organisée par le Secrétariat général du FP-CIRGL en collaboration avec le Parlement de la République du Kenya. La réunion connaitre la participation des Honorables Parlementaires représentant leurs Parlements dans les deux commissions, conformément au règlement intérieur du FP-CIRGL.

**Kinshasa, février 2022.**

**Secrétaire Général**